Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime
5 Boulevard de la Marne – 76000 ROUEN
Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
Siège : Hôtel du Département
courrier@sde76.fr

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° **2014 - 57**

Séance du **4 JUILLET 2014**

Objet : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE D'OUVERTURE DES PLIS DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	58
	de pouvoir(s) :	7
	de membres votants :	65
	votes pour :	65
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille quatorze, le 4 juillet à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 18 juin 2014, se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune d'AUFFAY, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :
MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Sylvain VASSE, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Joël SALAÜN, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Jacques FORTIN, Yvon PESQUET, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Marcel VAUTIER, Gilles AMAT, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Pierre LEMERCIER, Mme Chantal VERHALLE, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Daniel COLLARD, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, François LE GALLO, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Hubert LEPLICHER, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Michel MENIVAL, Jacky LEVEQUE, Daniel ROCHE, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Gérard GROMARD, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Gérard LESUEUR, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Alain ROUSSEL, Pierre LEBLOND, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :
MM. Christian GRANCHER, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marc VASSE, Sylvain DELTOUR, David SABLIN, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Jean-François BLOC, Mme Nelly TOCQUEVILLE, Patrick GUERARD, Gérard JOUAN, Mme Annick BOCANDE, Patrick MARTIN, Daniel LEFEVRE, Laurence ARTAUD, Pierre SORIN, Jean-Marie DUMOUCHEL, Jean-Pierre TROLEY, Michel LEJEUNE, Sébastien LE MAROIS, Jacques CASTRES, Pierre BOVIN, Noël LEVILLAIN, Roger LEGER et Jean-Pierre PETIT.

Membres absents excusés avec pouvoir :
M. Gérard COLIN a donné pouvoir à M. André-Pierre BOURON,
M. Alain LETARD a donné pouvoir à Mme Chantal FURON-BATAILLE,
M. Jean-François BLOC a donné pouvoir à M. Pierre LEMERCIER,
M. Patrick GUERARD a donné pouvoir à Mme Colette BERTRAND,
M. Gérard JOUAN a donné pouvoir à M. Hugues OGDEN,
M. Jacques CASTRES a donné pouvoir à M. Pierre LEBLOND,
M. Noël LEVILLAIN a donné pouvoir à M. Alain ROUSSEL.

Assistaient également à la séance :
- MM. Henry WATTIEZ et Bruno NADJAR, ERDF,
- M. Eric DESPREUX, Orange,
- M. Dominique VRAND, Receveur du SDE76,
- M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-57 :
OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE D'OUVERTURE DES PLIS DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Monsieur le Président rappelle que nos prochains marchés ou la passation d'avenant sur un de nos marchés de travaux en cours, nécessite la mise en place d'une commission d'appel d'offres comme prévu au code des marchés publics.

L'article 22 du CMP précise que cette commission est présidée par le président du SDE76 et comporte cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein selon le système de la représentation proportionnelle, au plus fort reste, ainsi que cinq membres suppléants élus dans les mêmes modalités.

La délibération 2014-52 du 30 mai 2014 fixe ainsi le règlement de cette élection :

- les listes sont déposées auprès du président du SDE76, au plus tard jusqu'à l'ouverture de la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle il sera procédé à l'élection,
- les listes puissent comprendre moins de noms qu'il y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.
- le vote est à la représentation proportionnelle, au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,
- en cas d'égalité de restes, le siège reviendra à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages,
- en cas d'égalité de suffrages, le siège sera attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

ELECTION DES TITULAIRES :

Les listes déposées dans les conditions rappelées ci-dessus sont les suivantes :

Liste 1	**Liste 2**	**Liste 3**
Yvon PESQUET Chantal FURON-BATAILLE Michel LOISEL Xavier VANDENBULCKE François LE GALLO	Néant	Néant

Il est procédé au scrutin :

Nombre de présents : 58		Suffrages exprimés : 65	
Nombre de pouvoirs : 7			
Nombre de votants : 65			
	Liste 1	Liste 2	Liste 3
Nombre de voix	65	-	-

Membres titulaires élus :

- Yvon PESQUET
- Chantal FURON-BATAILLE
- Michel LOISEL
- Xavier VANDENBULCKE
- François LE GALLO

ELECTION DES SUPPLEANTS :

Les listes déposées dans les conditions rappelées ci-dessus sont les suivantes :

Liste 1	**Liste 2**	**Liste 3**
Patrick MARTIN Daniel ROCHE Sylvain VASSE Yves LOISEL Anne-Marie DELAFOSSE	Néant	Néant

Il est procédé au scrutin :

Nombre de présents : 58		Suffrages exprimés : 65	
Nombre de pouvoirs : 7			
Nombre de votants : 65			
	Liste 1	Liste 2	Liste 3
Nombre de voix	65	-	-

Membres suppléants élus :

- Patrick MARTIN
- Daniel ROCHE
- Sylvain VASSE
- Yves LOISEL
- Anne-Marie DELAFOSSE

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE de la Seine-Maritime

Patrick CHAUVET.

BUREAU DU COURRIER
15 JUIL. 2014
PRÉFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME